

17 septembre 2025
[Le présent document ne reflète
aucune opinion ni position de l'OICS]
Français
Original : anglais

Organe international de contrôle des stupéfiants

Cent quarante-quatrième session

Vienne, 10-21 novembre 2025

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux (E/INCB/2025/W.12 et Add.1).
2. Réunion d'information et d'accueil à l'intention des nouveaux membres de l'OICS.
3. Rapport sur les faits intervenus entre les sessions (E/INCB/2025/W.13).
4. Analyse de la situation en matière de contrôle des drogues dans certains pays ; rapports sur ces pays (E/INCB/2025/W.13/Mission...).
5. Études spéciales (E/INCB/2025/W.13/SS...).
6. Contrôle du mouvement des stupéfiants pour les besoins licites (E/INCB/2025/W.14).
7. Projet de publication technique sur les stupéfiants : observations sur les statistiques communiquées sur les stupéfiants (E/INCB/2025/W.15).
8. Offre de matières premières opiacées et demande d'opiacés à des fins médicales et scientifiques (E/INCB/2025/W.16).
9. Contrôle du mouvement des substances psychotropes pour les besoins licites (E/INCB/2025/W.17).
10. Projet de publication technique sur les substances psychotropes : observations sur les statistiques et les prévisions communiquées sur les substances psychotropes (E/INCB/2025/W.18).
11. Contrôle du mouvement des précurseurs (E/INCB/2025/W.19).
12. Projet de rapport de l'OICS pour 2025 sur l'application des articles 12 et 13 de la Convention de 1988 (E/INCB/2025/W.20).
13. Projet de rapport annuel de l'OICS pour 2025 : Chapitre I – Coopération internationale en matière de contrôle des drogues : défis et opportunités (E/INCB/2025/W.21).
14. Projet de rapport annuel de l'OICS pour 2025 (E/INCB/2025/W.21/Add.1 à...).
15. Thème du chapitre I du Rapport annuel pour 2026.
16. Réunion du Comité permanent des évaluations et rapport de sa présidence (E/INCB/2025/W.22) (document de session).
17. Respect de l'ensemble des traités par certains pays (E/INCB/2025/W.23).
18. Mesures prises pour assurer l'exécution des traités relatifs au contrôle des drogues (E/INCB/2025/W.24).



19. Action concertée au niveau international pour aborder efficacement le problème mondial de la drogue :
 - a) Préparatifs des consultations avec les partenaires extérieurs ;
 - b) Consultations avec la Directrice exécutive de l'ONUDD ;
 - c) Consultations avec la présidence de la Commission des stupéfiants ;
 - d) Consultations avec les organisations internationales (OMD, OMS, OIPC/INTERPOL, ONUSIDA, EUDA) ;
 - e) Suivi des questions intéressant la Commission des stupéfiants ;
 - f) Consultations avec les États Membres.
 20. Rapport des groupes de travail.
 21. Rapport du Comité des questions financières et administratives.
 22. Séance à huis clos de l'OICS.
 23. Questions requérant l'attention de l'OICS.
 24. Projet d'ordre du jour de la cent quarante-cinquième session de l'OICS (E/INCB/2025/W.12/Add.2).
 25. Questions diverses.
 26. Sujets examinés et décisions prises à la cent quarante-quatrième session (E/INCB/2025/W.25 et Rev.1) (document de session).
-